

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02025 Numéro SIREN : 828 526 756 Nom ou dénomination : T&T

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/025413

Comptes Annuels

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS T & T

**88 Avenue DES FRERES LUMIERE
69008 LYON**

Siret : 82852675600014



AVIZEO LYON

Expert Comptable
51, Avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon
Ordre des Experts Comptables - Conseil Régional Rhône Alpes

Tél. 04 28 70 64 50

lyon@avizeo.eu

*certifié conforme à
l'original*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS T & T Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 88 Avenue DES FRERES LUMIERE 69008 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 8 2 8 5 2 6 7 5 6 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31/12/2021				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC				
		Frais de développement *		CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG				
		Fonds commercial (1)		AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO				
		Constructions		AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU				
		Immobilisations en cours		AV		AW				
		Avances et acomptes		AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
		Autres participations		CU	750 000	CV		750 000		
		Créances rattachées à des participations		BB		BC				
		Autres titres immobilisés		BD		BE				
		Prêts		BF		BG				
		Autres immobilisations financières*		BH		BI				
	TOTAL (II)				BJ	750 000	BK		750 000	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
En cours de production de biens			BN		BO					
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT		BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	11 255	BY		11 255		
		Autres créances (3)		BZ	2 585	CA		2 585		
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE				
		Disponibilités		CF	13 445	CG		13 445		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	27 286	CK		27 286			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	777 286		1A		777 286		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS T & T		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 625 000)			DA	625 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	147
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 118
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(844)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	625 421
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	128 645
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 881
	Dettes fiscales et sociales			DY	17 338
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	151 865	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	777 286	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	26 865
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS T & T				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	244 443	FH		FI	244 443
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	244 443	FK		FL	244 443
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	244 448
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 313
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 660
	Salaires et traitements*					FY	168 000
	Charges sociales (10)					FZ	62 066
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)					GD	
						GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	239 042
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	5 405	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 250
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	6 250
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(6 250)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(844)	

Désignation de l'entreprise		SAS T & T		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	244 448		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	245 292		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(844)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS T & T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 777 286 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 844 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

 Règles et méthodes comptables**Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AHA AUDIT

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750 000			750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	750 000			750 000
ACTIF IMMOBILISE	750 000			750 000

Notes sur le Bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS GUELTA	1 276	-171	60,00	750	750			244	-273	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 841 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 255	11 255	
Autres	2 585	2 585	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	13 841	13 841	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	5 332
Total	5 332

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 625 000,00 euros décomposé en 6 250 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 151 865 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (	128 646	3 646	125 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 881	5 881		
Dettes fiscales et sociales	17 338	17 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	151 865	26 865	125 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le Bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 864
INTÉRÊTS COURUS	3 646
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 232
Total	10 742

AHA AUDIT

Notes sur le compte de Résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	244 444		244 444
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	244 444		244 444

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

AHA AUDIT

Autres Informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

AHA AUDIT

T&T
Société par actions simplifiée au capital de 625 000 Euros
Siège social : 88 avenue des Frères Lumière
69008 LYON
828 526 756 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2022**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

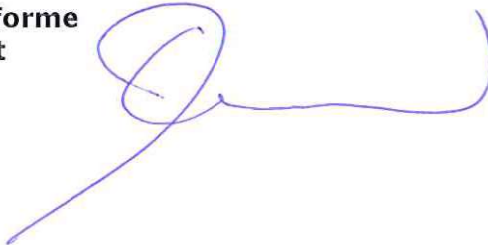
L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à 844 euros au compte « Autres réserves » qui se trouve ainsi ramené de 1 118 euros à 274 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 625 421 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small upward flick.

T&T
SAS AU CAPITAL DE 625.000 €
SIEGE SOCIAL : 88, AVENUE DES FRERES LUMIERE
69008 LYON

828 526 756 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

A l'assemblée générale de la société T&T,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision Unanime des Associés en date du 14 novembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société T&T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021, s'établit à 750.000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 15 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

AHA AUDIT

Cédric ALLOUARD

Anais CRUSOT

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	750 000		750 000	750 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	750 000		750 000	750 000
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 255		11 255	17 923
Fournisseurs débiteurs	1 608		1 608	
Personnel				206
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	977		977	668
Divers				
Disponibilités	13 446		13 446	8 997
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 286		27 286	27 795
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	777 286		777 286	777 795

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	625 000	625 000
Réserve légale	147	147
Autres réserves	1 119	2 055
Résultat de l'exercice	-844	-936
TOTAL CAPITAUX PROPRES	625 421	626 266
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	128 646	128 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 881	4 010
<i>Personnel</i>	110	
<i>Organismes sociaux</i>	8 243	8 229
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	6 144	6 576
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 841	4 067
Dettes fiscales et sociales	17 338	18 873
TOTAL DETTES	151 865	151 529
TOTAL PASSIF	777 286	777 795

 Compte de Résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	244 444	100,00	264 936	100,00
Autres produits	5		7	
Total	244 448	100,00	264 943	100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	6 314	2,58	5 923	2,24
Total	6 314	2,58	5 923	2,24
MARGE SUR M/SES & MAT	238 134	97,42	259 021	97,77
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	2 660	1,09	2 735	1,03
Salaires et Traitements	168 000	68,73	183 454	69,24
Charges sociales	62 067	25,39	67 473	25,47
Autres charges	2		44	0,02
Total	232 729	95,21	253 707	95,76
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 406	2,21	5 314	2,01
Charges financières	6 250	2,56	6 250	2,36
Résultat financier	-6 250	-2,56	-6 250	-2,36
RESULTAT COURANT	-844	-0,35	-936	-0,35
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-844	-0,35	-936	-0,35

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS T & T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 777 286 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 844 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AHA AUDIT

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750 000			750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	750 000			750 000
ACTIF IMMOBILISE	750 000			750 000

Notes sur le Bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS GUELTA	1 276	-171	60,00	750	750			244	-273	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 841 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 255	11 255	
Autres	2 585	2 585	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	13 841	13 841	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	5 332
Total	5 332

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 625 000,00 euros décomposé en 6 250 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 151 865 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (	128 646	3 646	125 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 881	5 881		
Dettes fiscales et sociales	17 338	17 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	151 865	26 865	125 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le Bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 864
INTÉRÊTS COURUS	3 646
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 232
Total	10 742

AHA AUDIT

Notes sur le compte de Résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	244 444		244 444
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	244 444		244 444

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 600 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres Informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

AHA AUDIT